



# Edito

Janvier 2017

*Didier Debrabant*, Maire de Jolimetz

*Chères Jolimessines, chers Jolimessins*

*En ce début d'année 2017 que je vous souhaite particulièrement agréable et riche en bons moments, je me retourne sur 2016 afin de vous en faire un rapide bilan et vous présenter les perspectives pour l'année 2017.*

## Bilan 2016

### Cadre de vie – Vie associative

*Une constatation préoccupante, entre 2007 et le dernier recensement de février 2016, notre population est passée de 924 habitants à 857 habitants soit une baisse de 9.3% ... La dernière construction date de 2012... Aujourd'hui, si le village se porte plutôt bien, nous pouvons avoir quelques inquiétudes pour l'avenir... Notre école compte 110 enfants, mais plus de la moitié ne réside pas dans la commune... Pourra-t-on continuer à ce rythme ...la question se pose réellement.*

*Ne soyons pas trop alarmistes malgré tout...! A la rentrée de septembre, nous avons eu la chance de l'ouverture d'une cinquième classe. Que ce soit l'équipe pédagogique, le personnel communal ou les animateurs des activités périscolaires, chacun apporte le meilleur de lui-même pour assurer l'éveil de nos petits.*

*La vie associative a encore été très riche. Tout le long de l'année se sont échelonnées pas moins de 16 manifestations avec des moments forts où petits et grands ont pu partager de bons moments : Le premier printemps des associations, les différents concerts, notre ducasse, la diffusion de l'Euro 2016 durant l'été, l'inauguration de notre bibliothèque en partenariat avec le relais du Quesnoy de la médiathèque Départementale, la première foire aux vins puis le téléthon ainsi que les multiples animations que nous proposent les dix associations de la commune dont deux nouvelles : « anima-livres » pour la gestion de la bibliothèque et le retour de l'association « la cerise » sur les sujets de l'environnement, du développement durable et de la culture. .. Que tous les acteurs, bénévoles et élus ayant contribué au dynamisme de la commune soient ici remerciés pour leur investissement et leur dévouement.*

### Cadre de vie – Travaux

*Depuis le début de notre mandat, nous avons réalisé des investissements non négligeables tels que la démolition du préfabriqué, l'achat de la salle « Don Bosco » aujourd'hui salle « Pierre Testelin », la mise en place d'un panneau d'affichage électronique et les débuts de l'aménagement du cimetière avec l'installation du columbarium et du jardin du souvenir. Noël Delleaux, notre adjoint aux travaux, nous a également créé le site internet de la commune. Un site bien apprécié de tous.*

*En 2016, toujours avec le souci d'une gestion rigoureuse, nous nous sommes investis essentiellement dans les études : le cahier des charges pour l'aménagement de la RD33, l'appel d'offres pour la récupération d'une quarantaine de sépultures en état d'abandon. Néanmoins certaines réalisations sont sorties de terre :*

- *La création d'un îlot ralentisseur rue du Pavé subventionné à 35 % par le conseil Départemental dans le cadre des dossiers « amendes de police ».*
- *La borduration devant le cimetière est également en cours.*
- *Les travaux d'aménagement complet de la « maison du temps libre » et la restauration du calvaire du cimetière. Ces travaux réalisés en régie représentent une économie précieuse pour notre budget.*
- *Nous avons également acheté une bande terrain vers la chasse Pénin afin de finaliser une boucle pédestre vers la ferme de l'Hôpital.*

# Perspectives 2017

---

## Cadre de vie – Vie associative

- *Toujours veiller au respect de notre plan d'action avec une gestion rigoureuse sans augmenter nos trois taxes.*
- *Toujours soutenir notre école et le monde associatif. Ils sont le cœur de vie de notre village. C'est grâce à l'énergie de tous que notre commune est appréciée, attractive et enviée au sein du territoire.*

## Cadre de vie – Travaux

- *Dès le mois d'avril vont commencer les travaux de récupération d'une quarantaine de sépultures au cimetière.*
- *Un nouveau dossier « amendes de police » pour la RD33 sera déposé au Conseil Départemental. La question se pose sur la réalisation d'un nouvel îlot ralentisseur ou l'installation de feux dit « intelligents ».*
- *Les travaux de mise en accessibilité de la maison du temps libre et de la mairie seront réalisés également.*
- *Le plus gros dossier sera le lancement de l'appel d'offres concernant l'étude d'aménagement de la RD33.(rue Marc Poirette et rue du Pavé). Le cahier des charges a déjà été réalisé par nos soins et validé par le Conseil Municipal.*
- *Nous veillerons également avec une attention toute particulière au respect du calendrier de projet de développement du très haut débit. Un sujet que nous ne maîtrisons pas mais qui est la préoccupation de tous. Jolimetz du fait de son faible débit actuel sera l'une des communes les premières desservies.*
- *Au sein de la Communauté de commune du pays de Mormal, nous participerons à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit d'un dossier important pour le développement de notre territoire.*

*Vous pouvez le constater, nos ambitions restent à la hauteur de nos moyens. Il s'agit pour toute l'équipe municipale de rester fidèle à ses engagements et de veiller à ce que tous, nous puissions vivre en harmonie.*

*Vous trouverez dans les pages suivantes tous les renseignements et les photos nécessaires au complément de votre information.*

*Au nom de toute l'équipe municipale, du personnel communal, des membres du CCAS, je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la santé, le bonheur et la réussite dans tous vos projets....*

*Bonne lecture...*

*Le Maire*

Didier DEBRABANT

Comme chaque année dans ce journal, un focus sur les activités périscolaires (NAP). Pour la troisième année consécutive, nous accueillons chaque soir de 16h à 17h près de 70 enfants de l'école. Les activités proposées sont toujours aussi nombreuses et se renouvellent en permanence. C'est ainsi qu'avec la création de la bibliothèque et l'implication d'Océane Wieckowski qui effectue un service civique à Jolimetz, quatre ateliers autour de la lecture et de l'art du cinéma ont vu le jour. De même, Mme Deffrasnes, professeur des écoles, en poste à Jolimetz en 2014/2015 a de nouveau contribué à l'animation d'un atelier « art plastique » en cette fin d'année. Nous vous invitons à vous connecter sur le site de la commune : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr) pour en savoir plus.

Les ateliers NAP à Jolimetz rencontrent toujours un véritable succès auprès des enfants. Cet accueil serait impossible sans la contribution et la motivation des animateurs dont les bénévoles qui animent près de 50% des ateliers.

**Alors un grand merci à tous les intervenants :** Marie Dominique Descamps, Danièle Olivier, Thérèse Koziel, Bernadette Mineur, Francis Olivier, Jean Louis et Rose-Marie Barbet, Bernard Colpin, Mireille Dupire, Edith Glasse, Mme Deffrasnes, Anne Marie Rousseau, Marie Florence Becquigny, Malika Delval, Laura Bilot, Maggy Marhem, Violaine Bracq et Océane Wieckowski.



*L'équipe des animateurs lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2016*

## Mais quel avenir pour les NAP ?

La déclinaison de la réforme des rythmes scolaires à Jolimetz, qui fut bien souvent un véritable « casse-tête » et une forte surcharge de travail pour la municipalité, comporte aujourd'hui de nombreux points positifs. Les NAP à Jolimetz permettent aux enfants, au-delà de leurs activités scolaires, d'aborder de nombreuses thématiques dans un environnement tourné vers la découverte des contextes locaux, sociétaux et environnementaux. Les NAP à Jolimetz induisent du lien social et intergénérationnel avec les nombreux bénévoles qui nous ont rejoints, riches de leurs expériences professionnelles, associatives ... mais aussi avec tous ces jeunes que nous avons pu recruter dans le cadre « d'emplois avenir » ou de « services civiques » grâce au « fond d'amorçage ». Hors cette dotation de l'état qui nous a également permis de fixer l'activité à 0.50 €, arrive à expiration ! A l'heure du bilan, alors que beaucoup de communes, petites ou grandes, n'ont pas eu réellement la volonté de mettre en place ce dispositif dans le cadre défini, quel avenir pour les NAP ? Quel avenir pour l'accueil de nos enfants en milieu scolaire et périscolaire sur cinq jours ?

- **Favoriser le lien intergénérationnel** en organisant des moments de rencontres et d'échanges ou en soutenant activement toutes les associations qui œuvrent dans ce sens est l'une de nos priorités.
- **2016, restera riche en événements culturels et festifs. Les manifestations associatives et communales ont battu leur plein tout au long de l'année.**

*Vous retrouverez toute l'activité des associations dans les pages dédiées de ce journal. Voici pour notre part une petite rétrospective des animations que nous vous avons proposées :*

**Le 6 Mars : Gala de danse.** Les 90 danseuses du groupe « K-DANSE » de Saint-Saulve ont conquis un large public avec un spectacle aux nombreuses créations chorégraphiques.

**Le 26 Mars : Chasse aux œufs.** Arpenter les allées des abords de la salle Arthur André pour débusquer les précieux œufs en chocolat cachés au milieu des fleurs, arbres et arbustes. À l'issue de cette expédition ô combien périlleuse et une fois les œufs réunis, les valeureux chasseurs se prêtent aux différents jeux que nous leur proposons. La dégustation commence dans une ambiance familiale pour les quarante enfants venus accompagnés de leurs parents.

**Le 3 Avril : Parcours du cœur.** Jeunes et moins jeunes sillonnent les « caches » de Jolimetz pour se rappeler des bienfaits du sport et d'une vie équilibrée. Pas de performance ce jour-là, que le plaisir d'être ensemble pour une randonnée dans nos bocages.

**Le 16 Avril : Le printemps des Associations.** Avec la réussite de cette première, le printemps des associations sera l'un des événements majeurs que nous reconduirons dans les prochaines années. Ce salon a permis aux associations culturelles, conviviales et sportives de Jolimetz de présenter leurs activités à des visiteurs venus nombreux : un moment privilégié pour échanger et s'informer dans une ambiance festive émaillée de concerts et spectacles. Les bénévoles de nos associations se sont mobilisés activement. Nous les en remercions très chaleureusement.



**Le 8 Mai : Repas des aînés.** Le banquet des aînés a été organisé au restaurant « Le Mormal », le repas était excellent et l'ambiance au rendez-vous.

**Le 5 juin : Concert.** C'est devenu une habitude d'accueillir Mr Thierry Huvelle, chef d'orchestre, avec l'une de ses formations. Cette fois, c'était avec l'orchestre d'harmonie de Bapaume.

**Les 25.26.27 juin : Ducasse.**

Le week-end commence par la course cycliste et ses 260 participants de 5 à 70 ans. Un public fidèle est venu les encourager. Le dimanche, c'est la brocante, mais une nouvelle fois sous la pluie !! Heureusement, la diffusion de l'Euro 2016, redonne le sourire. Une bonne humeur retrouvée sera également de mise lors de l'excellent concert de « l'Orchestre Harmonique » qui clôtura cette journée. La fête se termine le lundi avec le concours de pétanque et les tours de manège pour les enfants.



**Le 10 juin : Euro 2016. JOLIMETZ – POTELLE**

Deux communes se joignent pour organiser la retransmission des matchs de football sur grand écran. La salle Arthur André se remplit de plus en plus au fur et à mesure que l'équipe de France gravit les échelons. Quelle ambiance ! Le concept est celui de l'auberge espagnole. Chacun amène gâteaux, boissons ... en plus des parts de pizza offertes par la commune. Des moments inoubliables jusqu'à la finale.



**Le 25 septembre : Concert.** Retour de Mr Thierry Huvelle, mais cette fois avec le Jeune Orchestre du Hainaut Cambrésis.

**Le 29 septembre : Marche sans gluten.** Comme l'année dernière, Mme Muriel Lefevre, déléguée départementale de l'AFDIAG, propose avec le soutien de la commune une marche au travers des « caches » de Jolimetz. Cette journée se termine par la dégustation de pâtisseries sans gluten.

**Le 5 novembre : Inauguration de la bibliothèque.** Moment fort de cette année 2016, fruit de la volonté de l'association « Anima-livre » présidée par Brigitte Debrabant et de longs mois de réhabilitation de l'étage de la « maison du temps libre ». Au fil des discours se dessine le cadre de cette bibliothèque : *un lieu vivant où les lecteurs pourront se rencontrer pour échanger et débattre en toute convivialité.* Après une visite des infrastructures, les jolimesines et jolimesins venus nombreux apprécient la prestation de la compagnie « Interleukin » et la conférence donnée par l'écrivain René-Michel Bouchain. La bibliothèque est officiellement ouverte chaque semaine du mardi au jeudi de 14 h à 16 h, et le vendredi, de 17 h à 19 h. *Océane Wieckowski qui effectue un service civique à Jolimetz se révèle très efficace pour l'accueil du public après avoir bénéficié d'une formation proposée par la médiathèque départementale.*



**Le 11 novembre : Centenaire de la 1ère guerre mondiale.** Anniversaire de l'armistice de 1918. Les enfants de l'école sont venus nombreux à la cérémonie au monument entonner deux couplets de la Marseillaise. La cérémonie se termine salle Arthur André, par une lecture bouleversante de textes et de lettres de l'année 1916.



A la fin de cette lecture nous avons eu la surprise de voir Monsieur Germain se lever pour nous dire qu'il venait de Doingt Flamicourt dans la Somme : en 1916, sa tante Emilia Jongleux a dû évacuer de la zone du front de la Somme pour se réfugier à Jolimetz. Il venait de retrouver une broderie lui ayant appartenu sur laquelle on peut lire « souvenir de jolimetz 1914 1918 ». Il a fait don à la commune de ce témoin du passé : étonnant trait d'union entre l'année 1916 et l'année 2016.

### Les 12-13 novembre : Foire aux vins.

Avec la participation de 18 viticulteurs et 6 producteurs de produits du terroir, l'association « Ames » de le Quesnoy organise sa 2<sup>e</sup> foire aux vins en partenariat avec la commune. Près de 500 personnes se bousculent sur le week-end pour déguster les champagnes, vins de pays, huîtres ... Cette foire devrait être reconduite à Jolimetz l'année prochaine face au franc succès de cette édition!



### Le 3 décembre : Téléthon.

La commune a distribué le week-end précédent avec l'aide des bénévoles plus de 1300 petits pains et croissants. L'association « Florine Découverte » organise pour la deuxième année sa soirée « tartiflette géante ». animée par l'orchestre « Joël Olivier ». 260 personnes dans une ambiance féerique !



Un grand merci aux associations, aux bénévoles pour leur participation active tout au long de cette année.

Et pour 2017, toujours plus de rencontres et de découvertes !  
Meilleurs vœux à tous !

La commission des fêtes : Bénédicte Dzikowski - Mireille Dupire – Virginie Dumoulin – Édith Glasse - Mehdi Hamida  
Gérard Druelle - Jean-Marie Lalou - Jean-Marc Lefebvre - Thierry Guyonnet.

# Travaux 2016 et cadre de vie

Didier Debrabant : Maire. Noël Delleaux : Adjoint aux Travaux.



## Réparation du clocher

Des travaux de réparation du clocher de l'église ont été effectués en début d'année. Il s'agissait de remplacer quelques ardoises manquantes mais aussi d'expertiser l'état de la charpente et de la couverture. Les conclusions du rapport montrent qu'une réfection globale du clocher dont les coûts avaient été estimés à plus de 260000 € devra être reconsidérée dans un proche avenir. Les réparations effectuées ont permis un léger renforcement ainsi que la sécurisation de l'ouvrage aux intempéries et nous laissent un peu de temps avant de rouvrir ce dossier.



## La maison du temps libre et sa bibliothèque.

Les travaux de rénovation et d'aménagement intérieur de la maison du temps libre se terminent. Cette année, l'objectif était de rénover l'étage sur un espace de 55m<sup>2</sup>. Nous pouvons **nous féliciter de l'excellent travail réalisé par nos agents**. Jugez-en plutôt: gros œuvre, porte de secours, isolations, placos murs et plafonds, plancher, électricité, peintures ... Mais aussi aménagement des abords extérieurs, bordures, revêtement stabilisé .... Seules la construction et la pose d'un escalier de secours ont été confiées à une entreprise. Cet espace accueille pour l'heure la bibliothèque. Un dossier d'aménagement avait été constitué pour l'achat d'étagères, présentoirs et mobiliers divers. Le déménagement du collège « Eugène Thomas » du Quesnoy vers de nouvelles structures, nous a permis une économie conséquente puisque nous avons pu récupérer une bonne partie des équipements du CDI en très bon état (CDI : centre de documentation et d'information).



## Travaux au cimetière.

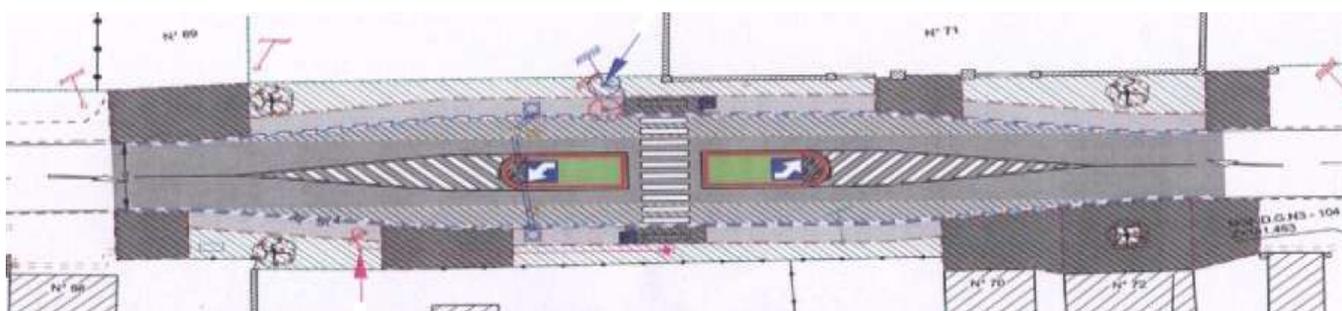
Là encore nos agents sont à l'œuvre. Ils travaillent actuellement à la réfection du calvaire. D'autre part, suite à l'aménagement sur Potelle d'un parking face au cimetière par le promoteur immobilier du « clos des cerises », nous effectuons pour notre part avec l'entreprise « Eiffage » quelques aménagements de voirie.

La procédure de reprise de 45 sépultures, annoncée l'année dernière dans ce journal, arrive dans sa phase opérationnelle. Après appel d'offres, les travaux ont été commandés à la société « Granimond » qui nous a déjà installé le jardin du souvenir et le columbarium. La prestation comprendra une procédure d'exhumations suivant un cahier des charges très précis et consultable en Mairie. Un ossuaire d'une capacité de 48 reliquaires sera mis en place avec plaques d'identifications et un banc en granit. Pour tout renseignement, contacter Madame Ghaye, première adjointe, qui suit plus particulièrement ce dossier.



## La rue du Pavé.

Conformément à nos engagements, l'étude de l'aménagement des rues du pavé et « Marc Poirrette » est en cours. Le cahier des charges, réalisé par nos soins, a été adopté en conseil municipal le 12 septembre 2016. Il est consultable sur le site de la commune : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr). Nous en sommes donc au stade de l'appel d'offres pour une assistance à maîtrise d'ouvrage et au montage du plan financier. Néanmoins, un premier ouvrage, dans le cadre d'un projet en « amendes de police » est en cours de finalisation. Il s'agit d'un îlot de ralentissement situé « rue du Pavé » qui s'inscrit pleinement dans le projet de restructuration globale et qui répond plus particulièrement à l'une de ses exigences : **permettre une circulation apaisée et sécurisée**. Cette infrastructure aura également valeur de « zone test » pour l'utilisation de certains matériaux qui sont susceptibles d'être généralisés sur le réseau de voies douces que nous envisageons de mettre en place. Nous remercions les riverains pour leur compréhension pendant les travaux et pour les remarques constructives qu'ils ont pu amener pendant la phase de consultation.



## Entretiens des haies.

**Nous rappelons une nouvelle fois que l'entretien des haies en bord de route est obligatoire et qu'il incombe aux propriétaires ou locataires.** Le conseil Municipal a décidé la mise en place d'une procédure de mise en demeure pour ceux qui tarderont un peu trop à effectuer ces tailles. Nous proposons toujours un service en « régie » à raison de 2€ par mètre pour un entretien au broyeur en bord de route.

## Les autres travaux en régie.

- Aménagements pour l'ouverture de la nouvelle classe.
- Travaux de rénovation de la cage d'escalier de l'école.
- Installations de tableaux blancs dans toutes les salles de classe.
- **Et bien sûr, tous les travaux d'entretien courant : propreté du village, des bâtiments, cimetière, caches, voirie, fossés, réparations diverses, fleurissement, espaces verts.**

*Tous ces travaux sont possibles grâce à l'implication et aux nombreuses compétences de nos agents communaux. Nous les remercions pour leur investissement, leur disponibilité et tenons à les citer dans cet article.*

**Brigitte Falkowicz:** adjointe administrative.

**Anne Marie Rousseau :** adjointe technique, ATSEM, intervenante au périscolaire.

**Marie Florence Becquigny et Malika Delval :** adjointes techniques affectées aux services garderie, cantine, entretien des bâtiments et intervenantes au périscolaire.

**Laura Bilot, Violaine Bracq, Maggy Marhem :** emplois avenir affectés au périscolaire mais aussi aux services cantine, entretien des bâtiments.

**Océane Wieckowski:** service civique. Intervenante au périscolaire et à l'accueil de la bibliothèque.

**Mathieu Caudrelier, Bruno Dumelz et Daniel Rousseau :** adjoints techniques affectés aux services travaux, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie...



Agents présents lors de la soirée d'échanges des vœux du 8 janvier 2017

## La commission travaux

La commission travaux s'est réunie cette année à trois reprises pour travailler sur les points suivants :

- Fleurissement du village (rue Coulon).
- Ilot de ralentissement (rue du Pavé).
- Accessibilité « mairie et maison du temps libre ».
- Clocher de l'église.
- Lancement de l'étude rue du Pavé.
- La grande boucle pédestre autour de Jolimetz.

Retrouvez notre actualité sur : [www.commune-jolimetz.fr](http://www.commune-jolimetz.fr).

*Ses membres vous souhaitent une bonne année 2017.*

*Didier Debrabant, Noël Delleaux, Marcelle Ghaye, Jean-Marie Lalou, Thierry Guyonnet, Gérard Druelle, Anthony Vienne.*

# Les Finances Communales

Didier Debrabant : Maire - Anthony Vienne : Adjoint aux finances et social



Comme dans un « ménage » une commune partage son budget entre le « fonctionnement » (la vie courante) et les « investissements ».

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 29 mars 2016 pour voter le compte administratif 2015 (constatation des dépenses et recettes de l'année écoulée). Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

- Les dépenses de fonctionnement : 431 463,86 euros,
- Les recettes de fonctionnement : 506 025,11 euros,
- Les dépenses d'investissement : 76 215,56 euros,
- Les recettes d'investissement : 192 919,04 euros,

Au cours de cette même réunion du Conseil Municipal a été décidé le maintien à l'identique des 3 taxes. Celles-ci n'ont pas changé depuis 1996. Le produit fiscal attendu représente un montant de 131 033,00 euros.

- **Taxe d'habitation pour 9,25 %**,
- **Taxe Foncière sur Bâti pour 9,90 %**
- **Taxe Foncière sur Non-Bâti pour 41,16 %**.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2016 ». Ce troisième « budget primitif » du mandat a été voté à l'unanimité moins une voix. Le budget s'équilibre ainsi à 1 230 551,05 euros en « dépenses » et en « recettes ».

- **Dépenses de fonctionnement : 627 667,28 euros**  
(Virement à la section investissement 120 000,00 euros) : total 747 667,28 euros
- **Recettes de fonctionnement : 747 667,28 euros**
- **Dépenses d'investissement : 482 883,77 euros**
- **Recettes d'investissement : 482 883,77 euros**

*Au terme de cette année 2016 :*

## Recettes de fonctionnement :

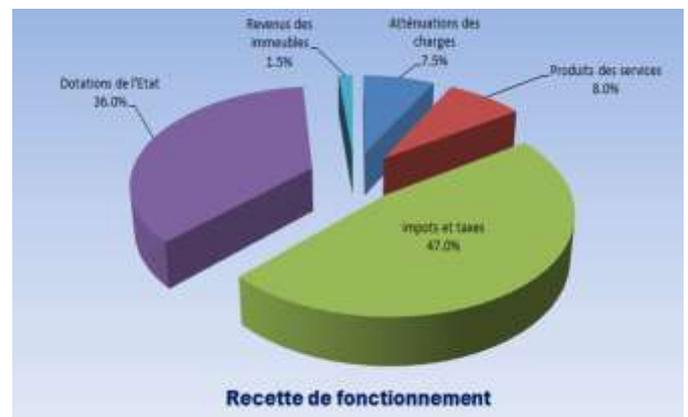
**47 %** « Impôts et taxes » : taxes foncières et d'habitation et Communauté de Communes du Pays de Mormal »

**36 %** « Dotation de l'Etat et divers ».

**7.5 %** « Atténuations de charges » (les contrats aidés et service civique font l'objet d'un subventionnement par l'état).

**8 %** « Produits des services » : cantine scolaire, périscolaire...

**1.5 %** « Revenus des immeubles ».



## Dépenses de fonctionnement :

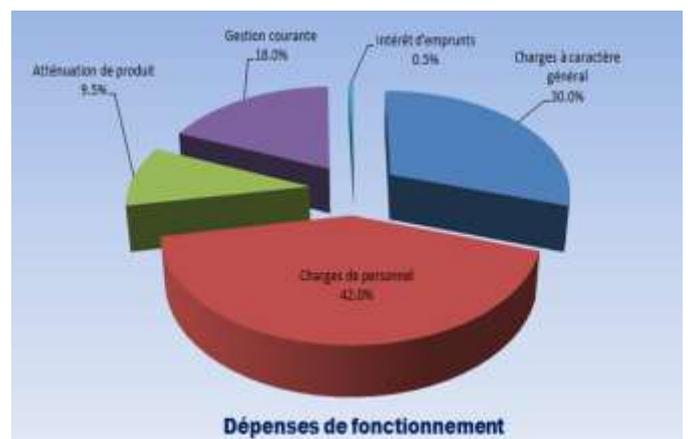
**30 %** « Charges à caractère général » : eau, électricité, fournitures scolaires et administratives, assurances, cantine scolaire, fêtes et cérémonies, affranchissements, télécommunications ...

**42 %** « Charges de personnel et frais assimilés ».

**9.5 %** « Atténuation de produit » : somme à rendre à l'état.

**18 %** Autres charges de « gestion courante » : service incendie, Noreade ...

**0.5 %** intérêts emprunts.

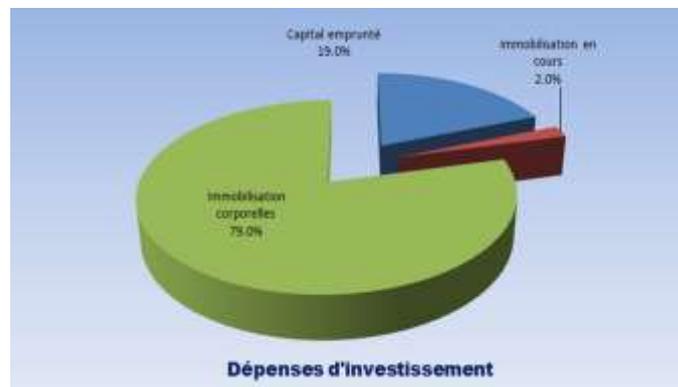


## Dépenses d'investissement :

**19 %** Remboursement du « capital emprunté ».

**2 %** « Immobilisations en cours » : *remise en état chemin des Béguines.*

**79 %** « Immobilisations corporelles » : *travaux « presbytère-maison du temps libre », « columbarium-jardin du souvenir », panneau information électronique...*



### *L'année 2016 aura été marquée sur le plan budgétaire par :*

**1)** L'achat de la salle « Don Bosco » (désormais salle Pierre Testelin) pour un montant de 112 302,76 euros. Cet investissement sera amorti en grande partie sur ce mandat compte tenu d'une part que nous n'avons plus de « location à payer » et d'autre part qu'elle nous rapporte « le bénéfice des locations ». Pour rappel : « en raison d'une conjoncture particulièrement favorable pour les emprunteurs, nous avons pu financer cet achat par un prêt bancaire à 0,91 % sur 5 ans ». Un lave-vaisselle a été installé pour un montant de 2 988,00 euros.

**2)** Le règlement des frais de démolition du « préfabriqué » pour un montant de 39 637,12 euros. Pour rappel nous avons été contraints d'avoir recours à une société spécialisée en raison de l'amiante contenue dans les matériaux.

**3)** L'installation de la bibliothèque dans la maison du « temps libre » a été l'occasion d'un chantier important entrepris par le personnel communal en régie-directe. Il a été fait appel à une entreprise extérieure pour la pose d'un escalier de sécurité pour un montant de 5 797,20 euros.

**4)** Des travaux d'urgence ont été réalisés pour le maintien « hors d'eau » du clocher de l'église pour un montant de 4 173,76 euros.

*Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont continué d'offrir une part de leur « temps libre » pour l'animation des « nouvelles activités périscolaires ». Leur aide permet la mise en place de nombreux ateliers sans affecter le budget communal. Cette équipe a été renforcée par l'embauche de trois personnes en CAE : 250€ par mois + un « service civique » : 106€ par mois.*

*Les prix de la garderie et du repas de cantine n'ont pas été augmentés.*

*Vous retrouvez sur le site de la commune : les comptes rendus du Conseil, les infos des associations, diverses rubriques...*

*Un grand merci à Madame Brigitte Falkowicz qui assure avec sérieux et compétence le travail de gestion « quotidienne » : passages des écritures, contacts avec les fournisseurs, travail avec la perception, etc. Un grand merci à l'ensemble du personnel communal qui s'est vraiment investi tout au long de l'année pour permettre :*

- un bon accompagnement de l'école pour les tâches qui nous incombent : cantine, rythmes scolaires, etc*
- des chantiers gérés rapidement et sérieusement : salle pour la bibliothèque, restauration du calvaire du cimetière...*

*Monsieur Vienne adjoint au « social et aux finances » travaille en mairie tous les lundis matin de 8 heures à 10 heures. Il est à votre disposition pour répondre à vos questions et demandes particulières. Il participe aux réunions de la commission « Finances » de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, en tant que représentant de notre village.*

*Les membres de la commission « Finances », vous souhaitent une bonne année 2017.*

*Membres de la commission : Didier Debrabant , Anthony Vienne, Noël Delleaux, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonnet.*



*Didier Debrabant, président du C.C.A.S,*

*Jacques-Anthony Vienne, adjoint « social ».*

*Membres du CCAS : Charles Autréaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Jacques Soriaux, Virginie Dumoulin.*

Le CCAS est présidé par Monsieur le Maire, il s'agit d'une « instance » indépendante de la commune.

Cette année le C.C.A.S a permis la prise en charge d'une partie du coût du repas offert aux aînés. Pour rappel nous avons mis en place un dispositif de prêt sans intérêt pour des familles qui seraient en difficulté. Nous sommes à votre disposition pour vous aider en fonction de nos possibilités (possibilité de prêt entre 1000,00 et 1500,00 euros).